



Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine Architectural

LES MORTIERS ET BÉTONS DE CHANVRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de ce stage est de s'approprier la connaissance des règles professionnelles concernant les principales techniques d'isolation en béton de chanvre, d'identifier ses principales techniques de construction et de mise en œuvre et les principales règles de techniques de construction en chanvre dans les 3 grands domaines d'utilisation.

*Formation pouvant faire bénéficier des garanties légales (assurance décennale) offertes par les Règles Professionnelles d'Exécution d'Ouvrage en Bétons de Chanvre : les applicateurs doivent confirmer leurs compétences auprès de leurs assureurs. La participation à des stages de formation permet de justifier de ces compétences à la condition qu'ils soient assurés par des formateurs accrédités. À CONFIRMER : les formateurs de l'École sont-ils accrédités ? Sinon, retirer ce paragraphe.

Pour plus d'information : www.construction-chanvre.asso.fr

OBJECTIF EN TERMES DE COMPÉTENCES OU DE QUALIFICATION À ACQUÉRIR

- Appréhender la démarche de validation des règles professionnelles.
- Connaître les avantages des solutions chanvre.
- Connaître les matériaux.
- Identifier les couples chanvre/liants validés.
- Connaître les principales mises en œuvre.
- Utiliser les règles professionnelles des mortiers et bétons de chanvre en vigueur.
- Prendre en main les matériaux.
- Établir les déboursés, le calcul des prises.

Programme détaillé et séquencé

1ère partie : la démarche de validation certifiante des règles professionnelles

Durée : 7 heures

- Les procédures de validation des règles professionnelles.
- Les avantages des solutions chanvre.

Les matériaux

- Le chanvre (caractéristiques, culture).
- Les liants (principaux liants, historique, caractéristiques).
- Les couples validés en 2011, garants de performances.

Les principales mises en œuvre

- La voie sèche.
- La voie humide.

Les règles professionnelles de mise en œuvre en vigueur aujourd'hui

- Toiture.
- Dalles.
- Murs banchés.
- Enduit jeté.
- Carnet de détails, caractéristiques, dosages.

2ème partie : pratique

Durée : 14 heures

- Connaître la mise en œuvre des mortiers et bétons de chanvre.
- Identifier la qualité des matériaux et des mélanges.
- Respecter les règles de l'art.

Prise en main des matériaux

- Le gâchage à la bétonnière (chaux et prompt).
- Utilisation de 2 liants différents (chaux et prompt).
- Mise en œuvre d'un mélange toiture sur coffrage perdu.
- Mise en œuvre d'un mélange de dalle.
- Mise en œuvre d'un mur banché.
- Mise en œuvre d'un enduit jeté.

Les déboursés

- Prix unitaires de mise en œuvre.
- Temps de production.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apports théoriques.
- Mise en œuvre pratique sur mur d'exercice.
- Documentation pédagogique fournie par l'École.

Matériel fourni par le stagiaire

Truelle, taloche, prise de notes.

PUBLIC

Exclusivement les agents du ministère de la Culture (DRAC et UDAP).

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou démontrer d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM (questionnaire à choix multiple) en fin de formation.
- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au questionnaire.

INTERVENANT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE

Expert maçon spécialisé dans le bâti ancien (support du mur d'exercice et matière mise en œuvre).

Formateur expert rénovation et construction bas carbone basse énergie.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

3 jours, soit 21 heures.

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 16 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :

Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût pédagogique pris en charge dans le cadre d'une convention entre la DRAC PACA et l'École d'Avignon.

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formation réservée aux agents des DRAC et des UDAP.

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon.

CONTACT

École d'Avignon - 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction moyen 2025 : 90 %. Moyenne annuelle des fiches d'appréciation de fin de formation (18 répondants sur 18 stagiaires, 2 sessions).